



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergévin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, 06 décembre 2021

SOUTIEN A Gaby CLAVIER A BAS LA RÉPRESSION !

Le mardi 07 décembre 2021, à 08H00, Gaby CLAVIER, dirigeant de l'UGTG, est convoqué devant le tribunal de Pointe-à-Pitre. Il lui est reproché d'avoir proféré des menaces de mort à l'encontre du directeur du CHU Gérard Cotellon.

Depuis le début de nos actions contre la loi du 05 août 2021 relative au pass sanitaire, à l'obligation vaccinale et surtout aux sanctions disciplinaires, nombreux sont les dirigeants, les militants et les anonymes, jeunes et moins jeunes, qui sont inquiétés.

Nous constatons que la justice coloniale ne lésine pas sur les moyens pour pouvoir juger et condamner au plus vite. Elle est expéditive !

Par contre, ce n'est pas le cas lorsqu'il s'agit de lutter contre la délinquance en col blanc.

Pourtant, ce n'est pas faute pour la CGTG d'avoir déposé de multiples plaintes qui n'ont toujours pas abouti à l'encontre de certaines entreprises et leurs dirigeants alors que les faits sont d'une extrême gravité : détournements de fonds, travail dissimulé ; discrimination syndicale et mise en danger de la vie d'autrui.

C'est le cas pour :

- FRANCE-ANTILLES ;
- SAS ARCELOR MITTAL CONSTRUCTION CARAÏBES en grève depuis le 06 septembre 2021 ;
- SARL Antilles Sureté Guadeloupe ;
- SAS LGD (But La Jaille), SAS LDD (But Dothémare), SARL MANUTRAP, SAS Team Logistic System Antilles Guyane, SAS CARRIBEAN SERVICES GROUP ;
- SARL ALIZÉ TRANSPORT ;
- STAC (Société de Transport de l'Agglomération Centre (KARULYS) ;
- SARL STEP (Société de Transport Expansion Promotion) ;
- SA BOIS-DEBOUT, SARL BLONDINIÈRE DAMBAS - SARL CHANGY-DAMBAS, EARL GALAXIE 1, SCEA GRANDS FONDS, SARL BLONDINIÈRE BUTEL, SA FONDS CACAO, SCEA LES HAUTS DE CAMBREFORT...

Cette justice de classe se réjouit de prononcer des peines de prison ferme à l'encontre de nos proches alors que les prisons sont surpeuplées. Nous rappelons que nous sommes en pleine pandémie !

Et dire que tout récemment c'est ce même ministère qui, moyennant une promesse de remise de peine, incitait les prisonniers à se faire vacciner!

Le procès de Gaby CLAVIER est le nôtre ! Tous, nous devons répondre présents.

Mobilisons-nous et luttons contre toutes les injustices ! A bas la justice de classe !

**RENDEZ-VOUS LE MARDI 07 DÉCEMBRE 2021 A 08H00
DEVANT LE TRIBUNAL DE POINTE-A-PITRE**